



République Française

## Mairie de Marolles-en-Hurepoix

Service enfance  
Centre de loisirs  
Tel : 01 64 56 27 30

**OBJET :** Organisation de l'été 2020 (du lundi 06 juillet au lundi 31 août 2020)

Chers parents,

Vous êtes nombreux à nous solliciter pour connaître les modalités d'organisation et d'accueil de vos enfants au centre de loisirs pour cet été. Les services municipaux mettent tout en œuvre pour accueillir vos enfants dans les conditions de sécurité sanitaire rendues nécessaires par la crise que nous traversons.

Les structures seront ouvertes **du lundi au vendredi** du 06 juillet au 31 août 2020 **de 8h30 à 18h30** (fermeture exceptionnelle le lundi 13 juillet).

Nos infrastructures permettent aux enfants de profiter d'espaces extérieurs vastes et agréables, c'est pourquoi aucune sortie hors de la commune ne sera proposée afin d'éviter le contact avec d'autres groupes. Malgré ces restrictions, l'équipe d'animation fera tout pour que ces mesures sanitaires n'entravent pas la qualité d'accueil et le plaisir partagé de passer ces vacances ensemble.

### 1. Conformément aux recommandations nationales, les mesures suivantes seront appliquées :

- **Application des gestes barrières** (lavage régulier des mains, distanciation physique, port du masque pour l'ensemble du personnel en contact avec les enfants, ...)
- **Répartition des enfants en petits groupes distincts et isolés les uns des autres.** Ces groupes seront constitués en fonction des inscriptions (en tenant compte des groupes d'amis et des fratries) et encadrés par les mêmes animateurs.
- **Renfort en personnel d'entretien sur tous les temps d'accueil des enfants** (afin de permettre un nettoyage continu de tous les « points contacts »).
- **Mise en place d'un système d'arrivée et de départ des enfants limitant les croisements et interactions entre les parents** (file d'attente avec marquage au sol, parents qui ne rentrent pas dans le centre, récupération des enfants par un système type « drive »).

### 2. Les lieux d'accueil:

|         | Enfants scolarisés en élémentaire | Enfants scolarisés à la maternelle Gaillon | Enfants scolarisés à la maternelle R. Vivier |
|---------|-----------------------------------|--|--|
| Juillet | Centre de loisirs                 | Ecole maternelle Gaillon                   | Ecole maternelle R. Vivier                   |
| Août    |                                   | Ecole maternelle R. Vivier                 |  |

**Tout courrier devra être adressé à l'attention de Monsieur le Maire**

Hôtel de ville - 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX  
Tél. : 01.69.14.14.40 - Fax. : 01.69.14.14.59 - E.Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr

### 3. Les modalités d'inscription:

- Les demandes d'inscriptions doivent être effectuées pour le **lundi 15 juin 2020 au plus tard**.
- Aucune demande d'inscription, de modification ou d'annulation ne pourra être faite après le 15 juin.
- Afin de constituer des groupes fixes, **les inscriptions ne seront possibles que pour des semaines complètes** (les demandes d'inscriptions faites pour des semaines incomplètes ne seront pas validées).
  - Du 06 au 10 juillet (5 journées)
  - Du 15 au 17 juillet (**3 journées**)
  - Du 20 au 24 juillet (5 journées)
  - Du 27 au 31 juillet (5 journées)
  - Du 03 au 07 août (5 journées)
  - Du 10 au 14 août (5 journées)
  - Du 17 au 21 août (5 journées)
  - Du 24 au 28 août (5 journées)
  - Lundi 31 août (**1 journée**)
- Carine et Charlotte vous communiqueront, par mail\*, les listes des groupes d'enfants (avec le nom de leur animateur référent), ainsi que le programme d'animation de chaque groupe avant la fin du mois de juin.

### 4. Les séjours d'été

- La commune maintient l'organisation des séjours prévus cet été.
- Depuis plusieurs années, nous privilégions les structures accueillant de petits effectifs où les interactions avec d'autres groupes sont limitées voire inexistantes. Seuls les deux séjours prévus sur l'île de loisirs de Jablines (qui ne répondent pas à ces attentes) seront remplacés par des séjours à Torchamp.
- Jennifer et Stéphane vous communiqueront, par mail\*, les informations nécessaires aux séjours avant la fin du mois de juin. Contrairement à notre habitude, il n'y aura pas de réunion d'information.

### 5. Les structures Jeunesse (Atlan 13 / Kaz'Ados)

Afin de privilégier la qualité d'accueil de l'ensemble des enfants marollais, la commune n'est en mesure de maintenir l'ouverture des structures Jeunesse pour l'été 2020 (sauf séjours initialement prévus).

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Bien à vous  
Le Maire,  
  
Georges JOUBERT

\* Merci de penser à actualiser vos adresses mail auprès de l'accueil du service Enfance en Mairie

---

**Tout courrier devra être adressé à l'attention de Monsieur le Maire**

Hôtel de ville - 1 avenue Charles de Gaulle - 91630 MAROLLES-en-HUREPOIX  
Tél. : 01.69.14.14.40 - Fax. : 01.69.14.14.59 - E.Mail : mairie@marolles-en-hurepoix.fr